

Commission Documentaire du 12 novembre 2025

Compte-rendu

Ordre du Jour

- FIPADOC 2026 - Intervention de Bastien Gaucière, responsable du Fipadoc Pro sur les grandes lignes de l'édition 2026
- Master DEMC - Présentation par Mathilde Raczymow (Les Films du Bilboquet) de la formation en production documentaire du Master avec 6 étudiants en recherche d'une alternance
- Point d'actualité politique
- France Télévisions
- Arte GEIE
- Autres diffuseurs : tour de table de vos engagements et problématiques
- Clause contractuelle IA-SCAM
- Calendrier des rendez-vous à venir (rencontres diffuseurs, Journée de la Production Indépendante...)

FIPADOC 2026

La commission accueille Bastien Gaucière, responsable du Fipadoc Pro.

Le FIPADOC PRO 2026 se tiendra du lundi 26 au jeudi 29 janvier 2026 à Biarritz.

Cette année, le Focus se portera sur l'Espagne et le Portugal.

Il n'y aura pas de changement majeur par rapport à l'édition 2025, objectif étant de consolider les événements habituels.

Prévisions calendaires

Lundi 26 : Thématique régionale en matinée
 Line up diffuseur en fin de journée

Mardi 27 : Matinée : Producers meet Producers
 Prise de parole du CNC

Mercredi 28 : Pitches internationaux
 Line up diffuseur en fin de journée

Jeudi 29 : Pitches internationaux

Diffuseurs

L'objectif est que tous les diffuseurs français soient présents :

France TV, Arte, LCP-Public Sénat, Novo19, TV Catalane

Cependant, Canal+(déjà absent pour l'édition 2025) sera absent pour des raisons budgétaire et stratégiques (préfère favoriser le Sunny Side of the Doc).

Les discussions sont en cours avec TF1 et M6.

Régions

Évidemment, la région Nouvelle Aquitaine sera présente puisque les liens avec le Fipadoc sont très forts.

Pictanovo, présent en 2025, le sera également pour l'édition 2026.

Ciclic : en attente de réponse

Le Fipadoc envisage la venue des représentants de Bretagne et d'Occitanie.

Programme AgoraEU / Europe Creative

Une ou deux tables rondes devraient être organisées en raison des changements annoncés autour de MEDIA (information, production indépendante, Intelligence artificielle...).

Social

Comme chaque année, un évènement sera organisé avec Audiens, l'Afdas et Thalie Santé. Le thème 2026 sera « La charge de travail » qui touche à la fois les producteurs et les réalisateurs.

International

Des délégations de jeunes talents viendront du Nigéria, de Géorgie et d'Asie centrale. Des producteurs des Balkans et du groupe Visegrad (Hongrie, Pologne, Tchéquie, Slovaquie) seront accueillis dans le but d'identifier les professionnels et favoriser les échanges.

Jeunes professionnels

Une table ronde devrait réunir les jeunes professionnels pour leur permettre de présenter leurs parcours et leur manière de s'organiser au fil des différentes étapes qu'ils ont suivies et qu'ils rencontrent encore.

Impact Lab

L'appel à projet Impact Lab se termine le 20 novembre. Les ateliers se tiendront en amont du Fipadoc Pro, le 24 et le 25 janvier. Il vise à accompagner les projets qui ont une démarche d'impact.

Producers meet producers

L'objectif est la rencontre entre producteurs français et étrangers pour créer des contacts. Les sessions sont prévues avec des producteurs espagnols, des Balkans et des pays Visegrad. Elles seront précédées et/ou suivies d'un déjeuner et/ou d'un dîner pour favoriser les échanges plus informels.

Le FIPADOC tiendra sa conférence de presse le 17 décembre prochain au CNC pour annoncer les évènements et les premiers titres des films sélectionnés en festival.

POINT SUR L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Les discussions sur le projet de loi de finance reprennent ce jour. 800 amendements ont été déposés ; le SPI n'a pour l'heure pas reçu les articles sur les taxes qui alimentent le CNC. Le gouvernement souhaite des mesures d'économie sur le CNC et sur France Télévisions. Comme le veut la Constitution, tous les textes seront soumis au Sénat après examen par l'Assemblée nationale.

Le SPI a rencontré le sénateur Cédric Vial, membre de la Commission Culture, le 29 octobre. Il en ressort que les sénateurs estiment que France TV n'a pas fait d'effort suffisamment tôt en matière d'économie sur sa structure (la convention collective de FTV a été dénoncée en juin 2025 et nécessite deux ans de négociations).

Tous les crédits d'impôts ont été maintenus, sauf celui concernant le spectacle vivant car il était considéré comme une mesure Covid.

La taxe Gafam passerait de 3% à 6%, mais avec un seuil d'exonération augmenté. Un certain nombre de Gafam vont donc sortir de l'assiette. Cependant, notre filière n'en bénéficie pas puisque cette taxe alimente directement le budget de l'état.

Quelques pistes budgétaires :

- Supprimer l'abattement YouTube et sur les hébergeurs ainsi que sur les sites pornographiques et d'incitation à la violence. Cela permettrait de dégager 136M€ pour alimenter pour moitié le CNC et pour l'autre moitié l'audiovisuel public ;
- Réaffecter à l'audiovisuel public la taxe votée sur le chiffre d'affaires des fournisseurs d'accès internet. Cette taxe, votée en 2009 après la suppression de la publicité après 20h sur FTV, avait été affectée à France TV pendant trois ans avant d'être intégrée dans le budget global de l'État ; elle représente environs 300M€.

Pour la première fois, l'État a demandé à France TV de diminuer ses aides à la création, estimant que les aides actuelles sont au-dessus des obligations (aides : 440M€ vs obligations à 380M€). Il faut préciser que l'accord signé entre FTV et les producteurs a acté un élargissement des droits numériques « 360° ».

FRANCE TÉLÉVISIONS

Le SPI a rencontré Stéphane Sitbon-Gomez, Directeur des antennes et des programmes de FTV, le 28 octobre.

Économies

Il a annoncé des économies sur le budget 2025, ce qui explique l'absence de commandes ou les décalages de programmation sur l'année 2026.

Il travaille sur une hypothèse d'économies de l'ordre de 25M€ pour 2026, dont 5M€ sur le cinéma, ce qui représente 20M€ d'économies sur l'audiovisuel :

- 12 M€ à 13M€ sur la fiction (1 série ou 4 ou 5 unitaires en moins)
- 5M€ sur le documentaire
- 2M€ sur le spectacle vivant et l'animation. Or, compte tenu des succès de l'animation, c'est le spectacle vivant qui risque d'être davantage impacté.

Stéphanie Sitbon-Gomez a annoncé que les coupes se feraient sur le volume en général ainsi que sur les documentaires en régions (il estime que le volume est trop important).

Si les économies sont actées, cela remettrait en cause les accords signés avec FTV.

Réorganisation

Selon ce qui est pressenti, France Télévisions se verrait doté de deux directions générales

- Moyens internes (Christian Vion – bientôt en retraite)
- Programmes (Stéphane Sitbon-Gomes) avec trois sous-directions :
 - o Créatives
 - Originales : fiction
 - Savoirs : documentaires et magazines (histoire, science, environnement, culture)
 - Vie quotidienne : documentaires et magazines (santé, cuisine)
 - o Les médias : gestion des réseaux sociaux et de l'espace france.tv
 - o Premium : information, sports, événementiel

Inquiétude pour le SPI : que le magazine prenne davantage d'importance au détriment du documentaire

⇒ Un groupe de travail s'était réuni par le passé autour du sous-financement des cases-programmes. Des adhérents proposent de le réactiver sur le sujet de la réorganisation de FTV et des craintes qui en découlent.

Le SPI attend les chiffrages exacts pour faire front commun avec les autres syndicats de producteurs.

France TV – sujet divers

Documentaires initiés en régions : problème de lisibilité et de communication. Les œuvres sont multidiffusées sans que les producteurs en soient toujours informés, malgré les demandes du SPI et puissent donc informer les ayants-droits.

⇒ Le SPI va demander un rendez-vous avec France 3

ARTE GEIE

L'unité Découvertes a gelé toutes les commandes. Les budgets des autres unités ont diminué. Un courrier co-signé par 27 sociétés de production, ainsi que l'Usps et le SPI a été envoyé.

L'une des principales préoccupations d'Arte est l'aboutissement d'une plateforme européenne et de trouver les programmes qui auront un impact sur celle-ci.

Précision : pour l'instant, Arte n'a pas obtenu le financement de cette plateforme par la Commission européenne.

Les adhérents craignent que l'élargissement territoriale retire les possibilités d'exportation des programmes.

- ⇒ Dans les négociations, il faudra soit tenir compte d'une enveloppe supplémentaire de compensation sur les territoires, soit la possibilité de retirer des territoires des contrats avec Arte si une vente sur un territoire spécifique est prévue.

La place grandissante d'Arte-Studio est questionnée

- ⇒ Le SPI a demandé un rendez-vous à Ingrid Libercier, gérante et directrice des programmes Arte-GEIE.

TOUR DE TABLE - AUTRES DIFFUSEURS

TF1

Blocages avec *Ushuaïa* et *Histoire TV*. Pas de nouvel engagement en coproduction en seconde fenêtre.

Canal+

Le groupe a annoncé que les commissions reprendront leurs activités en mars 2026.

LCP

A répondu à un adhérent qu'il ne devrait pas y avoir de nouvel engagement avant juillet 2026.

Public Sénat

Une commission de programmes se tiendra le 7 décembre. La chaîne a reçu davantage de projets que d'habitude

Précisions : LCP et Public Sénat peuvent diffuser en 2^{ème} fenêtre de FTV à n'importe quel tarif, mais il semblerait qu'il y ait des blocages de la part de FTV sur ce sujet.

TV5 Monde

Tout engagement semblerait bloqué.

La chaîne a un nouveau directeur des programmes : Thomas Leroy.

- ⇒ Le SPI va lui demander un rendez-vous

CLAUSE CONTRACTUELLE IA-SCAM

Les syndicats de producteurs ont finalisé un accord avec la Scam, la Boucle Documentaire et la Garrd sur l'encadrement de l'Intelligence Artificielle en audiovisuel. Cet accord s'inspire de la clause conclue avec la SACD en 2025.

Ces clauses types répondent à deux enjeux majeurs :

- Le respect du droit d'auteur, la lutte contre le pillage des œuvres utilisées pour entraîner et/ou alimenter des modèles d'intelligence artificielle ;
- Une utilisation responsable et transparente de cette technologie par les auteur·ices et producteur·ices du secteur dans la création.

Les principes définis sont :

- L'auteur·ice ne peut être contraint·e de recourir à une IA générative (« IAG ») dans le cadre de l'élaboration de l'œuvre documentaire ;
- Les auteur·ices et les producteur·ices s'engagent réciproquement à obtenir une autorisation préalable pour recourir à un outil d'IAG au cours des différentes phases du développement et de la production de l'œuvre ;
- Le·la producteur·ice s'engage à informer les coproducteurs, distributeurs et diffuseurs cocontractants de l'existence des clauses relatives à l'IAG, sans que sa responsabilité puisse être engagée au titre des manquements commis par ces derniers.

Retrouvez le communiqué à ce lien :

<https://lespi.org/2025/11/communiqu%C3%A9-les-auteur-ices-et-les-producteur-ices-de-documentaires-audiovisuels-s'accordent-sur-de-bonnes-pratiques-pour-faire-face-aux-enjeux-de-liag/>

Les producteurs souhaitent une harmonisation des mentions d'inscription dans les œuvres utilisant l'IA de manière à être reconnaissables du public.

Un dialogue a été demandé avec les diffuseurs et l'Arcom.

⇒ Le SPI propose de créer un événement au Fipadoc pour lancer la concertation.

CALENDRIER DES RENCONTRES À VENIR

- 27 novembre – 11h – **Rencontre avec la direction de Novo 19**
Le Reflet Médicis – 3 rue Champollion – Paris 5^{ème}

- 4 décembre – 11h – **Rencontre avec la direction de T 18**
Le Reflet Médicis – 3 rue Champollion – Paris 5^{ème}
- 4 décembre – 15h – **Rencontre avec TF1 Fiction**
Salle de réunion du SPI – 4 Cité Griset – Parsi 11^{ème}
- 5 décembre – 10h – « **Partage de la valeur en entreprise** »
Salle de réunion du SPI – 4 Cité Griset – Parsi 11^{ème}

Changement de date : la rencontre avec la direction de France TV annoncée en commission pour le 11 décembre a été reportée à janvier 2026